

lagaffe / il y a onze années

[LTS presentation du carnet de tir](#)

[LTS formatage carnet de tir.pdf](#)

p.fichaux / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

Donc 15 tirs en tout sa reste raisonnable, heu ! pour les empêchements pour cause d'ennui de santé avec tout les bons C.M en bonne et du forme pris en compte aussi ?.

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a onze années et a été effectuée par p.fichaux.

Felix / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

Ouais...

le gourdin est de plus en plus gros et la vaseline de moins de moins abondante.

le pire de tout, c'est qu'on va s'y habituer et finir par trouver cela normal.

Lone Rider / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

.... suite au prochain épisode !!!

lagaffe / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

Lone Rider écrivait:

> suite au prochain épisode !!!

pas se faire d'illusions , la machine a broyer est en marche !

quand on voit les modalités de la nouvelle LTS , les disciplines alternatives passent a la trappe en ce qui concerne les tampons !

un jour elles disparaîtrons , car pas olympiques ou issf !

ce n'est qu'une question de temps !

au prochain couac avec un cinglé !

Utilisateur anonyme / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

Je reviens sur le carnet de tir 2013, nouvelle mouture. Pas mal de LTS sont déjà délivrées avec les carnets que nous pôvres vérificateurs sommes contraints de remplir lors du premier tir, sinon le détenteur va droit dans le mur coche et barre n'importe quoi, car il n'y pige rien Pierre, Paul, Jacques lui ayant dit de choisir d'office les 4 catégories (même s'il n'a jamais vu un trap ou pn de sa vie) ...Mais enfin, la machine à imprimer les cartes plastifiée de notre fédé est malade, donc, à présent délivrance ralentie, et c'est pas plus mal pour nous vérificateurs, un peu de calme en vue. Hier, seul vérificateur présent au CTO, occupé au réglage de ma M1, un comique est tout de même venu me chercher pour lui remplir son carnet et expliquer les changements. Pour moi au moins 50% des détenteurs de LTS ne devraient pas en avoir, enfin c'est un avis personnel, mais je le partage, car le mec qui vient 12 x par an au stand pour son cacheton...hein bon ! Maintenant cela sera 15 fois, le malheureux homme...si c'est pas triste.

Ceci, était un paranthèse, histoire de pouvoir également râler à mon tour...

Ce matin, je reçois la revue tir, que la majorité des tireurs " sportifs " ne lisent pas bien évidemment.

Un détail m'intrigue : " Les cachets pour valider...**avec les mentions de date, lieu ou championnat, signature du titulaire**; texte identique à celui repris sur le site de la fédé.

Lors de ma remise à jour, j'étais dans les tous premier début novembre dernier, les documents qui m'ont été transmis par l'ami René disent : date de la séance, lieu de la séance ou la qualification (champ. provincial, régional, national ou international) **avec la discipline** .

Nous étions à quatre de mon club ce jour là à avoir reçu ces information au bistrot de Jambe (JPDX était également présent et a donc reçu le même pdf), nous en avons donc conclu que sur les nouveaux carnets nous indiquerions en plus de la date et du lieu, **la discipline tirée** par le titulaire (quoique, hein bon, avec tout ce qui est passé à la trappe).

Ma demande va donc aux autres vérificateurs du forum de leur interprétation, ou de leur version de refresh, indiquez vous oui ou non le N° de la discipline sur le carnet que vous valider ? (De plus la majorité des détenteurs , hein quoi, discipline admise, non admise, ben j'ai fait un peu panpan, j'ai droit à mon cachet, non mais une fois ...)

Merci de vos avis et commentaires.

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a onze années et a été effectuée par maqars.

lagaffe / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

de mon passage a Namur ,il a bien été dit :
date , lieu , training ou championnat , discipline !
idem , j' avais posé la question :

peut on avoir 2 cachets le même jour pour 2 disciplines différentes ex : armes longues a canon rayé , et arme de poing

il m' a été répondu oui !

or il semble que ce ne soit pas valable !

et attend les râles et grognements quand tu leurs dit tampon = 30 balles !

p.fichaux / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

30 cartouches pas de quoi fouetter le katrol.

jpdx / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

Oups...

La mention "Discipline" m'avait échappé, pourtant j'ai relu le dossier...

Ca fera donc deux tireurs à qui corriger le carnet, pas plus pour l'instant.

Je mets au défi un contrôleur de lire toutes ces mentions dans le petit carré !!!

Allez, pour foutre le b...el, selon la séance et le "formateur" :

- une lever action est ou n'est pas une arme à verrou !!!
- on peut (ou non) tirer 2 disciplines enregistrées le même jour !!!
- il faut tirer (ou casser) 25 plateaux de clays !!!
- les coups d'essais comptent (ou non) dans le total de coups tirés !!!

Et il y en a sûrement d'autres...

Perso, j'applique (du moins j'essaie) ce qui est écrit...

Utilisateur anonyme / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

p.fichaux écrivait:

> 30 cartouches pas de quoi fouetter le katrol.

Ben, non, enfin pour nous... mais pour toutes les klettes qui possèdent, à tort, une LTS cela semble poser un problème, pan pan avec n'importe quoi si possible à 13.25 mètre et mon cachet !!!!!

Utilisateur anonyme / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

jpdx écrivait:

> Oups...

> *La mention "Discipline" m'avait échappé,*

> *pourtant j'ai relu le dossier...*

Jean-Pierre, pas sérieux

> *Ca fera donc deux tireurs à qui corriger le*

> *carnet, pas plus pour l'instant.*

Tu as de la chance, moi c'est déjà un paquet depuis le début de l'année que j'ai complétés, mais je vois que tant Stéphane que toi sommes d'accord avec ma vision des instructions...donc , je pense avoir été dans le bon.

> Je mets au défi un contrôleur de lire toutes ces

> mentions dans le petit carré !!!

Presque impossible, tu inscries la date au dessus du (très) petit carré, en dessous le lieu et la disc., tu poses ton scraboucha, pardon paraphe et ensuite un cacheton bien gras

> Allez, pour foutre le b...el, selon la séance et

> le "formateur" :

> - une lever action est ou n'est pas une arme à

> verrou !!!

La question a été posée lors du refresh de Stéphane et de mon pote Dany en décembre dernier, et selon ce qui m'a été rapporté via Dany (que tu connais au CTO) qu'il "serait " pas impossible de devoir faire passer les " lever action " sous mod.4 (disc 28 plus reconnue pour LTS), sinon ici je pense que nous en avons déjà discuté dans un autre post, mais oublié la réponse, de lointaine mémoire je dis oui...

> - on peut (ou non) tirer 2 disciplines

> enregistrées le même jour !!!

Le jour de notre formation, rappelle-toi, René à dit non, les tireurs sportifs ont suffisamment d'occasion de tirer et de ses faire cacheter (logiquissime), et il fut contredit par un autre intervenant...

> - il faut tirer (ou casser) 25 plateaux de clays

> !!!

Ridicule, à Marilles au BTM (dont je suis sans pub le webmaster et encore sans pub, le BTM organise un challenge en 4 WE ce printemps) les séries en fosse américaine s'achètent par 10 plateaux, quant à les casser...pas évident !

> - les coups d'essais comptent (ou non) dans le

> total de coups tirés !!!

Remarque qu'au BR, c'est soit deux cibles ou rien... sinon faut compter les coups d'essais ...

> Et il y en a sûrement d'autres...

> Perso, j'applique (du moins j'essaie) ce qui

> est écrit..

En temps qu'arbitre, tu es encore plus victime que nous de ce joyeux foutoir...Voici que Lieve c'est (très gentille) fait faire la remarque par un arbitre à Gembloux qu'elle n'avait pas de security flag dans son arme aircó déposée après son tir Dame et ayant quitté de ce fait son poste de tir plus tôt que les autres (Hommes) aux sélections provinciales...Elle a voulu en acquérir quelques, impossible pas encore disponible, Stéphane (Radar) n'ayant pas été livré ...Et je ne sais où en trouver!

lagaffe / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

ben , comme jean pierre , je m' en tiendrais aussi au pdf qu'on a eu de la fede ,

tant qu'il n' y a pas un correctif n/b .

donc date , discipline sera : dsc xx ou chp xx (si championnat) , club le sigle ex : AOC ,

citation jpdjx :

Je mets au défi un contrôleur de lire toutes ces mentions dans le petit carré !!!

moi aussi !

Allez, pour foutre le b...el, selon la séance et le "formateur" :

- une lever action est ou n'est pas une arme à verrou !!!

si on s' en tient a la mécanique pure : c'est une arme a verrou (verrou linéaire actionné par un levier manuel !)

selon la fede et les zozos de la RW : une carabine de cowboys !

- on peut (ou non) tirer 2 disciplines enregistrées le même jour !!!

sur le plan pratique , rien ne s' y oppose ! je peut très bien tirer la dsc 4 a la 22 au matin ,

et un entrainement ou concours au pistolet l' après midi

quand a savoir si j' aurai 2 tampons dans 2 catégories , la on n' est pas sorti de l' auberge !

oui dixit ce qui a été dit a Namur le 7 décembre !

- il faut tirer (ou casser) 25 plateaux de clays !!!
oui , au moins !

- les coups d'essais comptent (ou non) dans le total de coups tirés !!!
pour moi oui !
je vais relire les notes , a moins qu'il ne soit précisé 30 coups de match !

lagaffe / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

jp , je vais samedi a Florennes pour les cachets rouges , tu y sera aussi je suppose ?
car en tant que grand intéressé , il me faut trouver un "vérificateur " pour avoir 2 jolis petits tampons dans mon carnet et celui de Winny

Utilisateur anonyme / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

lagaffe écrivait:

> ben , comme jean pierre , je m' en tiendrais aussi
> au pdf qu'on a eu de la fede ,
> tant qu'il n' y a pas un correctif n/b .
> donc date , discipline sera : dsc xx ou chp xx (si
> championnat) , club le sigle ex : AOC ,

Nous sommes donc tout à fait d'accord tous les trois !!

lagaffe / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

et j' ajoute , le paraphe qui fera du tout : un gribouillis infâme ,illisible

Utilisateur anonyme / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

lagaffe écrivait:

> - les coups d'essais comptent (ou non) dans le

- > total de coups tirés !!!
- > pour moi oui !
- > je vais relire les notes , a moins qu'il ne soit
- > précisé 30 coups de match !

La page 14 sous les yeux :

Le nombre de coups prévus pour un tir contrôlé sera au minimum :

- 30 cartouches armes de poing
- 30 cartouches armes d'épaule à canon rayé
- 25 plateaux (débile) armes d'épaule à canon lisse
- 13 coups armes à poudre noire.

J'ai une idée pour me faire quelques économies, je suis donc les consignes et demande à chaque personne que je contrôle mon petit bakchish, vu que 30 min par pers. est un minimum, et que je ne peux pas tirer durant ce temps...Nous allons devenir riche ! Déjà que j'ai entendu que nous étions payés pour...et participions aux agapes organisées par la fédé.

Heureusement que le ridicule ne tue pas ...Et si nous rendions massivement nos tampons à la fédé ?

jean-Marie qui

lagaffe / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

faudra qu' on fasse un "sommet" des "vérificateurs " pour déterminer les tarifs et éviter la concurrence déloyale !

fonder le syndicat des vérificateurs

demander des chèques repas a la fede (faut bien se nourrir)

les frais de déplacement ,

et de prévenir a l'avance pour les agapes ,qu'on puisse faire son planning

et au club , un petit local bien équipé et chauffé , avec machine a café , jus de fruits (gratis bien sur)
gaufres , "petit machin" , pour pouvoir faire correctement le travail administratif

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a onze années et a été effectuée par lagaffe.

xavier / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

Vive le modèle 4 -

C'est plus long mais bien plus simple -

lagaffe / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

rendre les tampons , ne serait pas une solution , on pénaliserai ainsi toute une flopée de tireurs qui n'en peuvent rien !

il y a des clown , mais il y a bien plus de tireurs sérieux .

par contre perso , je pense de plus en plus a tout passer sous mod 4 ,(perso, j'en ai tres peu sous mod 9) et me libérer ainsi des contraintes ,non pas de tirer xx fois , mais de devoir faire la course au tampon, en ce qui me concerne .

et vu que je peut tamponner le carnet de Winny ...

on va voir avec la loi sur les panoplies et profiter dans la foulée de tout changer !

Utilisateur anonyme / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

lagaffe écrivait:

-
- > "petit machin" , pour pouvoir faire
 - > correctement le travail administratif

YES, YES !

BM0847 / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

lagaffe écrivait:

-
- > rendre les tampons , ne serait pas une solution ,
 - > on pénaliserai ainsi toute une flopée de tireurs
 - > qui n'en peuvent rien !
 - > il y a des clown , mais il y a bien plus de
 - > tireurs sérieux .
 - >
 - > par contre perso , je pense de plus en plus a tout
 - > passer sous mod 4 ,(perso, j'en ai tres peu sous
 - > mod 9) et me libérer ainsi des contraintes ,non
 - > pas de tirer xx fois , mais de devoir faire la
 - > course au tampon, en ce qui me concerne .
 - > et vu que je peut tamponner le carnet de Winny
 - > ...
 - >
 - > on va voir avec la loi sur les panoplies et
 - > profiter dans la foulée de tout changer !

Salut Stephane,

En décembre j'avais téléphoné aux services Armes du Gouverneur de la province, car j'en ai marre de cette histoire de carnet de tir (pourquoi faire simple quand on peut faire très compliqué !).

Je lui ai demandé pour pouvoir passer le seul Mod 9 que j'ai en Mod 4 , il m'a répondu d'attendre un peu qu'il y avait des choses qui se mettaient en route.

Je lui ai répondu qu'au diable les 95€ que je préférais le Mod 4, il m'a parlé a mi-mots d'une periode de transition, car eux aussi en ont marre des Mod 9 et voient se pointer a l'horizon la charge de travail supplémentaire de

déclaration des panoplies en Mod 4 ou Mod 4 Restreints. Il m'a même parlé d'un chiffre pour le Hainaut de plusieurs centaines de milliers d'armes de panoplie vendues.

Bernard

Redketchup / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

Ben, on est pas sortis de l'auberge !!!!!

lagaffe / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

ben , y a "ka" attendre , et de voir de quoi va "accoucher" la montagne , en fonction de ca prendre les dispositions qui s'imposent !

jpgdx / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

Bé non, Stef'...

1. J'ai déjà participé à la séance d'uniformisation des membres du comité...

2. Je suis de service au CTM ce samedi...

Il y aura certainement un vérificateur, sinon signale-le moi et on se retrouvera.

lagaffe / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

pour relancer la discussion au sujet LTS

hier a Florennes , discussion avec un autre tamponneur
a la lecture de la revue Tir

le nombre de coups a tirer est de 30 , les coups d'essais comptent !

le cachet doit mentionner :

date ,

club ,

signature

la dsc tirée peut être mentionnée en cas de concours

=====

on ne peut obtenir 2 cachets le même jour ,même dans des disciplines différentes

les cachets doivent etres espacés d' au moins 3 semaines pour chaque catégories individuellement

sauf pour les cachets de concours (mais pas tres clair a ce sujet !)

exemple :

2 eme semaine de l' année = 1 tampon arme longue canon rayé

3 eme semaine = 1 tampon arme de poing

5 eme semaine = 2 eme tampon arme longue canon rayé

7 eme semaine = 2 eme tampon arme de poing

8 eme semaine = 3 eme tampon arme longue canon rayé

10 eme semaine = 1 er tampon p/N

etc...

les cachets obtenus a un concours s' intercaleraient la dedans sauf a une date ou un autre cachet aurait deja été donné

et a répartir sur 10-12 mois

votre avis les "vérificateurs ?

Utilisateur anonyme / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

Salut Stéphane,

Suite déjà à nos discussions à ce sujet et à nos avis confortés par JPDX, mention de la date, du lieu (ou encore de la qualification) et de la disc. (reconnue) sur le carnet. Cela correspond à notre cours et pdf refersh, mais pas au texte de la revue tir déjà préalablement publié sur le site de la fédé. Mais qui peut le plus peut me moins...

Mis à part l'éternel qui fait autrement chez nous, nous sommes tous bien d'accord au CTO, pour ce scénario.

Les disc. en carabine ayant été rabotées, on fait avec, et avec de mauvaises lunettes....

Pour le reste comme déjà dit, le gus qui vient pour avoir uniquement ses 12 ou 15 cachous par ans, n'est pas un tireur sportif et qu'il aille au diable avec sa LTS.

René était à la base contre l' idée de deux cachets le même jour dans deux disciplines différentes et ce avec raison, voir ci-dessus.

Le principe, que j'ai compris et vais mettre en pratique, pour la cat. principale 12 cachous en minimum 3 trimestres, et pour ceux qui ont ouvert 2, 3 ou 4 cat. différentes ... pas le même jour deux cachous (même un comique qui m'a demandé s'il était possible de valider clays ou plutôt arme longue canon lisse au CTO, ben oui il suffit de laisser pendre 25 plateau à 10.25m et de tirer, il seront détruits !) L'obligation d'espace entre chaque validation du carnet est floue, mais bon celui qui valide un tir par semaine a donc terminé en un trimestre, valable pas valable pas aux vérificateurs de juger à mon sens. Le carnet est mal foutu, pourquoi pas instaurer un système style licence pilote tourisme, chaque vol est validé, date, heures, type d'appareil (ici d'arme)...Jean-Marie qui rêve, mais cela serait logique, non ?

Ce matin, 3/02/2013, j'ai déjà un rigolo qui a validé depuis la délivrance de son carnet, deux tirs arme de poing (ok) un tir arme longue rayée et un tir PNc'est vrai qu'il est trois fois par semaine au club, mais bon !

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a onze années et a été effectuée par maqars.

Lone Rider / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

Dans le cas du "rigolo" en question, est-ce qu'il n'y aurait pas un problème ? Ne doit-il pas étaler la séance de tir annuel des catégories autres que la principale, sur au moins 3 trimestres ? Arrêté d'exécution du 13-11-2012, Art 16, § 1er, 2e

Utilisateur anonyme / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

Lone Rider écrivait:

-
- > Dans le cas du "rigolo" en question, est-ce qu'il
 - > n'y aurait pas un problème ? Ne doit-il pas
 - > étaler la séance de tir annuel des catégories
 - > autres que la principale, sur au moins 3
 - > trimestres ? Arrêté d'exécution du 13-11-2012,
 - > Art 16, § 1er, 2e

Franchement, je n'en sais rien et en temps que vérificateur notre boulot n'est pas de nous mettre tous les copains du club à dos, ni de connaître les arrêtés par coeur....

Pas payé pour, pas abreuvé pour, etc... Pour le rigolo dans sa cat. principale, les 2 cachous OK, dans les autres cat., c'est SON problème. Notre rôle n'est-il pas uniquement de "**constater un acte sportif**" et accessoirement de conseiller et expliquer les modifs 2013 aux détenteurs de LTS qui ne se sont pas donné la peine de suivre l'évolution de la nouvelle réglementation en la matière, donc qui à mon sens ne sont pas des tireurs sportifs et ne devraient plus avoir de LTS...Enfin ceci, n'est que répéter ce qui a déjà été dit plus haut dans le sujet...

Edité 2 foi(s). La dernière correction date de il y a onze années et a été effectuée par maqars.

lagaffe / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

a mes yeux et pour rester en accord avec la manière de procéder comme aux années précédentes la catégorie principale (12 tampons) = espace de minimum 3 semaines entre chaque cachet !
les catégories secondaires trouveront bien une place pour s' intercaler !

celui qui n' est pas content ,n' a "ka" demander a un autre tamponneur s' il veut bien .
je ne vais pas me faire taper sur les doigts par la fede , car tampons donnés trop facilement pour les beaux yeux des autres !
car quand "ils" se mettrons a éplucher les carnets , et qu' ils verront que les weekend se suivent de trop près , par le même tamponneur , il y aura des retours !
et le "tamponné " , risque aussi des problèmes pour non respect de l' étalement

sauf bonnes raisons exceptionnelles , arrêt longue durée de tir pour maladie , a l' étranger pour xx mois , et le gars rattrape son quota

quand aux LTS , s' il y en a trop qui les rendent , la fede va pas être contente , je me suis laisser dire que les subsides Adeps étaient en fonction du nombre de lts ,
vrai , faux , je n' en sais rien

et ca ne m'empêchera pas de dormir , ni de tirer mon quota de prunes

et de ce fait d'ailleurs , comme avec Winny , on va tj tirer ensemble , je ne met pas de cachets dans son carnet , le vérificateur de service a constaté les 2 tirs , il met donc les tampons pour les 2 ! sinon , un de ces 4 , il y en a qui dirons que je met des cachets de complaisance a Winny !

Utilisateur anonyme / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

lagaffe écrivait:

>> et de ce fait d'ailleurs , comme avec Winny , on
> va tj tirer ensemble , je ne met pas de cachets
> dans son carnet , le vérificateur de service a
> constaté les 2 tirs , il met donc les tampons
> pour les 2 ! sinon , un de ces 4 , il y en a qui
> dirons que je met des cachets de complaisance a
> Winny !

J'en fais de même avec Lieve, en cinq ans , elle n'a pas eu le grand honneur d'avoir un cachet à mon nom
Sinon toujours si possible en prov., rég. ou nat. ou encore en concours, sinon par un autre que moi!

Utilisateur anonyme / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

lagaffe écrivait:

> > et ca ne m'empêchera pas de dormir , ni de
> tirer mon quota de prunes
>
Idem à toi Stéphane, et comme je le disais plus haut, on m'ennuie un chouilla, et cachet retour Adeps...
Vive le Mod. 4 !

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a onze années et a été effectuée par maqars.

lagaffe / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

pour y mettre une touche d' humour :

ah ces petits vieux , tj grincheux !

jpdx / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

Encore une fois, c'est une interprétation de ~~tamponneur~~ vérificateur !!!

C'est une répartition qui n'a pas été évoquée lors de mon rafraîchissement.

Le document écrit par la fédé mentionne en p8 :

"Durant l'année courante, et en fonction des catégories, le titulaire s'astreint à valider son carnet de tir avec une répartition sur au moins 3 trimestres." (réf Ass. Gén. Comm. Fr. Art 17)

Il s'agit donc bien d'une répartition des cachets sur un minimum de 3 trimestres (même pas nécessairement consécutifs !!!)

Pour les autres réflexions, le problème a été abordé...

jpdx / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

jpdx écrivait:

- > Oups...
- > La mention "Discipline" m'avait échappé, pourtant j'ai relu le dossier...
- > Perso, j'applique (du moins j'essaie) ce qui est écrit...

Héhéhé...

En relisant (hé oui !) La rubrique des mentions à porter avec le cachet, j'ai réalisé une erreur de ma part...--

En effet il y est écrit textuellement (p20):

- Date de la séance
- Lieu de la séance ou la qualification (champ.) avec la discipline
- Cachet
- Signature du vérificateur

Ce qui veut dire que c'est uniquement lors d'un championnat qu'il faut faire mention de la discipline !!!

Allez, ça finira par être clair...

Utilisateur anonyme / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

jpdx écrivait:

- >
- >
- >> En effet il y est écrit textuellement (p20):
- > -Date de la séance
- > -Lieu de la séance ou la qualification
- > (champ.) avec la discipline
- > -Cachet
- > -Signature du vérificateur
- > Ce qui veut dire que c'est uniquement lors d'un
- > championnat qu'il faut faire mention de la
- > discipline !!!
- > Allez, ça finira par être clair...[/i]

Jean-Pierre,

Tu es réellement certain de cette interprétation, divergente avec ce que nous avons conclut tous trois, Stéphane, toi et moi, plus haut dans ce sujet ?

Eh quoi, hier au CTM pour les exams, ils ont été bons ?

Et les électriciens bien travaillés ?

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a onze années et a été effectuée par maqars.

lagaffe / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

on y arrive tout doucement !

je remet mon post de ce matin avec les corrections en gras !

=====

le nombre de coups a tirer est de 30 , les coups d'essais comptent ! **il n' est pas mentionné MATCH**

le cachet doit mentionner :

date ,

club ,

signature

la dsc tirée **doit !** etre mentionnée en cas de concours

=====

on ne peut obtenir 2 cachets le même jour ,même dans des disciplines différentes

les cachets doivent êtres espacés d' au moins 3 semaines pour chaque catégories individuellement

pour la catégorie principale : 12 cachets espacés sur 3 trimestres pas forcément consécutifs, soit 4 cachets espacés de 3 semaines au moins par trimestre

les cachets des catégories secondaires peuvent êtres intercalés dans les "creux" de la catégorie principale

quelle soupe !

jpdx / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

Voilà, ça se confirme donc...

Sauf que l'espace de 3 semaines n'est PAS mentionné dans le doc.

Au CTM, cata électrique, le gars a travaillé toute la nuit rien que pour démêler l'écheveau de fils dans les faux-plafonds.

Je signale à l'occasion que le CTM et le Tir Bouchon seront fermés le dimanche 10 Fev afin de continuer au finish jusqu'au lundi.

Il y a bien un éclairage indiquant les sorties de secours mais ça ne vaut que pour quelques heures...et sans courant, pas de recharge des batteries.

Utilisateur anonyme / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

Il me semble que l'espace de trois semaines était devenu une sorte d'habitude, lors de l'ancien système. Je ne me rappelle pas l'avoir lu ou entendu dans les cours de D. Kies en sont temps, mais il y a eu tellement de changement

depuis, une année 1 cachet par mois avec maxi deux sur le mois, le tout sur 4 trimestre, avant et après sur trois trimestre ne devant pas être consécutifs, enfin la soupe effectivement.

Ben, ils doivent rigoler au CTM avec ces problèmes électriques ,l'explication donc du noir total vendredi lors des coupures de courant dans les deux pas de tir et la fosse à cible 100m, devait donc bien être celle de batteries de secours déchargées. D'ou l'intérêt de savoir manipuler ses armes les yeux fermés pour décharger et mettre en sécurité. Enfin, toujours une petite lampe led dans notre valise à munition et matériel divers.

Merci pour l'info de la fermeture du CTM tout le dimanche 10/2.

lagaffe / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

ben , les batteries de secours , ca se remplace régulièrement , en moyenne tous les 2 ans ! surtout si c' est encore des cadmium Nickel , elles ne tiennent plus la charge avec le vieillissement , et encore plus vite si elles ne "travaillent" pas il en est de même pour les batteries des systèmes d'alarme

et pour les batteries des apn, camera,foreuses sur batteries , etc., pensez a les décharger complètement et les recharger a fond , 1 X / mois , sinon le jour ou vous en aurez besoin , ce sera la Berezina

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a onze années et a été effectuée par lagaffe.

Tumb / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

maqars écrivait:

> Pour le reste comme déjà dit, le gus qui vient
> pour avoir uniquement ses 12 ou 15 cachous par
> ans, n'est pas un tireur sportif et qu'il aille au
> diable avec sa LTS.

Bonjour à tous,

Je pense qu'il faut arrêter de tirer à boulets rouges sur "les gus"... nous sommes tous dans la même galère. Ce n'est pas parce qu'un tireur ne va pas (ou plus) au stand tous les samedis et tous les dimanches qu'il faut le "définir" ainsi.

Qu'elle était la moins mauvaise chose à faire en 2006 alors que vous vous retrouviez avec un Tanner libre, un Tanner standard, deux super-match Anschutz et l'une ou l'autre carabine à répétition à "régulariser" par rapport à une loi qui balayait d'un coup tous vos mod 4 et mettait même en péril "ce petit patrimoine" ?

Que fallait-il choisir entre des mod 4 (à renouveler, à l'époque, tous les 5 ans) et la LTS qui permettait une "régularisation" simple et unique ?

En honnêtes gens, beaucoup de personnes (tireurs occasionnels ou devenus tireurs occasionnels) ont choisi la LTS pour se retrouver au plus vite dans une situation stable et légale.

Peut de temps après, la loi était modifiée et les nouveaux mod 4 redevenaient sans validité limite de 5 ans.

Si c'était à refaire, et si la loi avait été bien pensée depuis le début, je pense que beaucoup de gens auraient opté pour le mod 4 "bis" et ne seraient pas aujourd'hui qualifiés de "gus"...

Je pense qu'aujourd'hui, il faudrait proposer aux tireurs qui souhaitent sortir du système LTS, une procédure simple de retour aux mod 4.

Bonne journée à tous.

BM0847 / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

Bonjour,

Parfaitement d'accord avec toi Mod 9 ---> Mod 4 période transitoire (1 ans) et gratuit.....

LTS -----> HS

Cordialement

Bernard

alfa159 / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

Salut

C'est ma façon de penser et c'est ce que je fait....

Tumb / il y a onze années

[Re: LTS presentation du carnet de tir](#)

Merci Maqars pour notre cordial échange de mails privés ... je ne t'avais pas compris, maintenant c'est fait.

C'est le manque de respect de certains "gus", envers des bénévoles impliqués dans la défense et la promotion du tir, qui était ici en cause.

Bien cordialement et au plaisir de te lire.
